

## Bonjour à tous,

Il est temps de procéder aux demandes d'inscriptions pour la coupe de la fédération.

Vous trouverez ci-dessous le règlement de la coupe de la Fédération et les dates incontournables.

Les inscriptions sont à faire parvenir dès à présent et au plus tard le mardi 21 mars à 20h. (Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.)

Même si vous ne figurez pas aux classements de la coupe d'argent, n'hésitez pas à vous inscrire car dans certaines catégories le quota n'est pas toujours atteint. Pour les coureurs hors classement CA, la sélection se fera dans l'ordre des points FFS à la date du 21 mars.

Les inscriptions doivent obligatoirement être transmises par votre responsable de club à l'aide du formulaire.

Avant d'adresser les inscriptions merci de prévoir votre déplacement (logement, transport, accompagnateurs) le comité n'assure pas la logistique pour cette manifestation qui reste à la charge des clubs.

Cordialement

JC L'Épingle

Coupe de la Fédération

### 1.1 COUPE DE LA FEDERATION

#### 8 et 9 avril Alpes d'Huez

Epreuve assimilée au Championnat de France de 2ème Division.

Les épreuves de la Coupe de la Fédération sont ouvertes aux coureurs Dames et Hommes, des catégories :

U14-U16-U18-U21-U30

Les coureurs relevant des statuts : Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur seront sélectionnés par leurs référents sur la base d'un quota distinct.

Les participants des catégories U18, U21, U30 (y compris Masters), sont regroupés au sein d'une même catégorie pour les Dames et pour les Hommes.

#### CONDITIONS POUR PRETENDRE A UNE PRE-SELECTION PAR SON COMITE DE SKI :

- ⇒ Etre titulaire d'une Licence Carte Neige Compétiteur en cours de validité
- ⇒ Ne pas faire partie d'un Collectif National (sans considération de la discipline).
- ⇒ U14 : Ne pas être qualifié pour les Championnats de France BEN'J de la saison en cours.  
Etre crédité d'une valeur de points FFS  $\geq 100^*$
- ⇒ U16 : Ne pas être inscrit aux championnats de France U16 (épreuves Techniques et Vitesse)  
Etre crédité d'une valeur de points FFS  $\geq 70^*$
- ⇒ U18/U21/U30 : Ne pas être qualifié pour les Championnats de France Elite de Ski Alpin.  
(Y compris Masters) Ne pas être crédité de moins de 95 points FIS\*.  
Etre crédité d'une valeur de points FFS  $\geq 70$

#### CALENDRIER 2023 :

Ouverture des préinscriptions pour les référents : Comité de ski, Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur	Lundi 13 mars 2023
Clôture de la phase de préinscription	Dimanche 26 mars 2023
Mise en ligne de la liste des préinscrits	Vendredi 31 mars 2023
Réattribution des places disponibles aux Comités	Lundi 03 avril 2022
Mise en ligne de la liste des inscrits	Mercredi 05 avril 2023
Date limite d'édition des listes des participants au GS de qualification	Vendredi 07 avril 2023

#### QUOTAS DE BASE :

MV	8	8	8	8	8	8
CIT	8	8	8	8	8	8
ESF	5	5	5	5	5	5

Esprit Racing					6	6
Universitaires					3	3

## La sélection de coureurs du Massif des Vosges se fera sur les classements :

Des coupes d'argent des catégories concernées dans la limite des quotas

Selon les points FFS pour les candidats ne figurant pas dans les classements Coupe d'argent dans la limite des places restant libres après sélections des coupes d'argent.

Le classement retenu sera celui établi au soir du dimanche 05 mars

La liste des candidats retenus sera adressée le 25 mars à la Fédération.

Une info sur tous les éléments sera donnée fin février.

L'organisation et le financement des déplacements et des hébergements sont à la charge des participants.